

COMMUNIQUE N° 000057 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 5 AVR 2026
PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CRTV/CIPM/2026 DU 13 FEVRIER 2026 POUR L'ACHAT DE LA PAPETERIE ET
DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV -EXERCICE 2026.

FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2026

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Demande de Cotation dont l'objet est susmentionné que la société **EMERAUDE SARL**, BP : 4467 Yaoundé tél. : 691 70 46 50, a été déclarée attributaire de ladite Demande de Cotation pour un montant TTC de **F 43 824 258 (quarante-trois millions huit cent vingt-quatre mille deux cent cinquante-huit)** et un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

L'entreprise retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : : pendacrtv@gmail.com / pendal@crtv.cm, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de Caution de soumission pour les offres non retenues.

Fait à Yaoundé, le 5 AVR 2026

Le Directeur Général,


Charles NDONGO

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP ;
- Intéressés ;
- Archives.